

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 octobre 2025

Sous la présidence de Monsieur SCHNEIDER Dominique, Maire de Merkwiller-Pechelbronn

Présents : 10

Procurations : 3

Votants : 11

Recensement 2026

- Désignation du coordonnateur communal : Mme LE GUELVOUIT Stéphanie.
- Fixation des rémunérations des agents en charge du recensement

Révision du RIFSEEP (Régime indemnitaire dans la fonction publique)

- Abrogation des délibérations « RIFSEEP » du 18 avril 2017 et du 26 juin 2018 et révision du régime indemnitaire des agents communaux à compter du 1er janvier 2026 ;

Classement de voies

- Classement des voies nouvellement créée et inscription sur le tableau de classement des voies communales.

Dématérialisation des actes réglementaires et documents budgétaires

- Mise en place de la télétransmission des actes réglementaires et des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité,

Occupation de la maison des associations

- Fixation d'un nouveau tarif de location à 20 € / date de location.

DIVERSES INFORMATIONS

- Pas d'exercice du Droit de Préemption Urbain pour l'immeuble : 14, route de Soultz
- Le Tribunal Administratif de Strasbourg a rejeté la requête en annulation d'une déclaration préalable déposée par un habitant. Le plaignant a fait appel du jugement.
- Les héritiers de M. et Mme MICHEL ont fait don à la Commune d'une toile du peintre local : BADIA.
- Fluo Grand-Est a révisé les horaires du bus scolaire reliant Merkwiller à Wissembourg. L'arrêt de Merkwiller est donc reporté de 6 H 55 à 7 H 05 à partir de la rentrée du 3 novembre.

Le procès-verbal est consultable au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture